



# RANDONNEE ENDURO

## "LA ROUCHOUZE"

au lieu dit "La Rouchouze" - 37130 LANGEAIS

Samedi 28 octobre 2017

Nombre de pilotes limité à 90

Date limite des inscriptions le 15 octobre 2017

Merci de remplir **correctement et lisiblement** le formulaire ci-dessous

### COORDONNEES

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
 Civilité :  Mr  Mme  Mlle Date de naissance : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_  
 Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_  
 Téléphone : \_\_\_\_ . \_\_\_\_ . \_\_\_\_ . \_\_\_\_ . \_\_\_\_ Mobile : \_\_\_\_ . \_\_\_\_ . \_\_\_\_ . \_\_\_\_ . \_\_\_\_  
 Email : \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_.\_\_\_\_\_  
 Motoclub : \_\_\_\_\_ Département : \_\_\_\_

### PERMIS DE CONDUIRE

N° : \_\_\_\_\_ Type :  AM  A1  A2  B  
 Délivré le : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ Préfecture (dpt) : \_\_\_\_

### INFORMATIONS MOTO

Marque : \_\_\_\_\_ Type : \_\_\_\_\_ Cylindrée : \_\_\_\_\_  
 Type :  2 temps  4 temps Immatriculation : \_\_\_\_\_ - \_\_\_\_\_ - \_\_\_\_

### ASSURANCE

Compagnie : \_\_\_\_\_  
 N° carte verte : \_\_\_\_\_ Date d'échéance : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

### TARIFS

Tarif pilote (repas inclus) = **45 €** Repas accompagnant(s) = \_\_\_\_ x **20 €**  
 -----  
**TOTAL =** \_\_\_\_ €

Je déclare avoir pris connaissance du règlement ci-joint et m'engage à le respecter sans réserve  
 Je joint à ma fiche d'inscription correctement remplie, mon règlement de \_\_\_\_\_ € à l'ordre du **MC3T**  
 Fait à \_\_\_\_\_ Le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / **2017**  
 Signature  
 (précédée de la mention "lu et approuvé")

Fiche d'inscription + règlement à envoyer à : **MOYSAN Eric - 3, allée des Artisans - 37300 JOUE LES TOURS**



# REGLEMENT de la randonnée enduro loisir

## "LA ROUCHOUZE" du 28/10/2017

### ARTICLE 1 – Généralités

Le MC3T organise le samedi 28 octobre 2017 au lieu-dit "La Rouchouze" 37130 LANGEAIS et ses alentours, une randonnée moto enduro loisir hors fédération. Elle est composée de 2 boucles fléchées sur des chemins publics ouverts à la circulation : une boucle du matin (n°1) d'environ 60kms, d'une boucle de l'après-midi (n°2) d'environ 30kms et de 3 spéciales banderollés sur des circuits privés fermés à la circulation. La randonnée n'est pas une course et ne vise qu'un but : se faire plaisir. Aucun classement dans le temps, l'heure ou la durée ne sera effectué.

Ni le MC3T, ni les différents propriétaires des circuits privés accueillant la randonnée ne pourront être tenus pour responsables de blessures survenues durant la journée.

### ARTICLE 2 – Participants

Seuls les pilotes et accompagnants validés par le MC3T sont autorisés à participer à cette randonnée.

Le nombre de participants est limité à 90 pilotes. Chaque participant doit être titulaire du permis de conduire (BSR pour les 50cm<sup>2</sup>) et de l'assurance correspondante à son véhicule. Chaque participant doit être équipé des protections obligatoires nécessaires à la pratique de la moto tout-terrain. Casque intégral homologué, protection pectorale et dorsale homologuée CE, lunettes, gants et bottes.

Chaque participant s'engage à respecter le code de la route, suivre le parcours indiqué, respecter les chemins,, route et cultures traversées, respecter les autres usagers : autres participants, riverains, randonneurs, etc...

En cas de non respect du règlement ou de tout autre comportement jugé dangereux ou irresponsable, l'organisation se réserve le droit d'exclure sans aucun dédommagement le ou les participants incriminés.

### ARTICLE 3 – Véhicules

Seules les moto homologuées de type "enduro, trial ou trail" seront acceptées. Elles doivent être immatriculées, assurées et silencieuses. Le niveau de bruit doit être inférieur à 91 décibels ("La pérérité de notre sport en dépend"). La moto doit être en bon état de fonctionnement et pourvue des éclairages avant et arrière. Concernant les pneus, seuls les pneus FIM homologués sont acceptés (pneus AC10 tolérés). Les pneus cross sont interdits.

### ARTICLE 4 – Contrôle administratif et technique

A son arrivée le samedi 28/10/2017, le participant devra se présenter en premier lieu au contrôle administratif avec son permis de conduire, la carte grise ainsi que l'assurance de sa machine.

Ensuite il se présentera avec sa machine au contrôle technique ou seront vérifiés la conformité de la carte grise avec la machine, l'état général de celle-ci, le bon fonctionnement des éclairages, les pneus, les émissions sonores, ainsi que le casque et la protection pectorale et dorsale.

L'organisateur se réserve le droit d'exclure un participant quelque soit le motif.

### ARTICLE 5 – Déroulement de la journée

7h30 Accueil des participants, café, croissants  
8h30 Contrôle administratif et technique  
9h15 Briefing  
9h30 Départ de la boucle n°1  
12h30 Repas à La Rouchouze  
14h30 Départ de la boucle n°2  
17h30 Fermeture des boucles

### ARTICLE 6 – Inscriptions

Le bulletin d'inscription correctement rempli (et lisible) avec le paiement correspondant devront être envoyés par courrier à l'adresse spécifiée dans le bulletin d'inscription au plus tard pour le 15 octobre 2017.

Les validations des inscriptions seront envoyées par email le 17 octobre 2017.

Tout dossier d'inscription incomplet, illisible ou sans règlement sera invalidé.